

Figure 2. Débarquements déclarés en provenance du golfe du Saint-Laurent, de 1964-1996 par principaux groupes d'espèces.

était encore interdite. En 1997, le ministre des Pêches et des Océans annonçait une réouverture limitée de la pêche dirigée de la morue dans la partie nord du Golfe et accordait un TPA de 6 000 t. Dans le sud du Golfe, une allocation de 2 000 t a été accordée pour les prises accidentelles, les relevés par pêche sentinelle et certains projets expérimentaux.

Le présent rapport, fondé sur des examens de l'état des ressources réalisés par le personnel du Centre des pêches du Golfe (Moncton) et de l'Institut Maurice-Lamontagne (Mont-Joli), donne un aperçu général de l'état des ressources dans le golfe du Saint-Laurent. Les évaluations ayant servi à la préparation du rapport ont été produites au cours de 1997. Les tendances des débarquements sont présentées tout au long du rapport. Ces

tendances sont représentatives des pêches et ne doivent pas être confondues avec les tendances de l'abondance de la ressource dont il est discuté dans le texte.

### Crustacés

Trois espèces de crustacés sont exploitées de façon intensive dans le golfe du Saint-Laurent. Ce sont : la crevette nordique, le crabe des neiges et le homard. La pêche du homard existe depuis très longtemps dans le Golfe tandis que celle des deux autres espèces est plutôt récente. Ces trois espèces constituent pratiquement la totalité des débarquements de crustacés en provenance du Golfe (Figure 3). D'autres espèces de crustacés, comme le crabe commun et le crabe-araignée, font l'objet de pêches de développement, notamment dans la partie sud

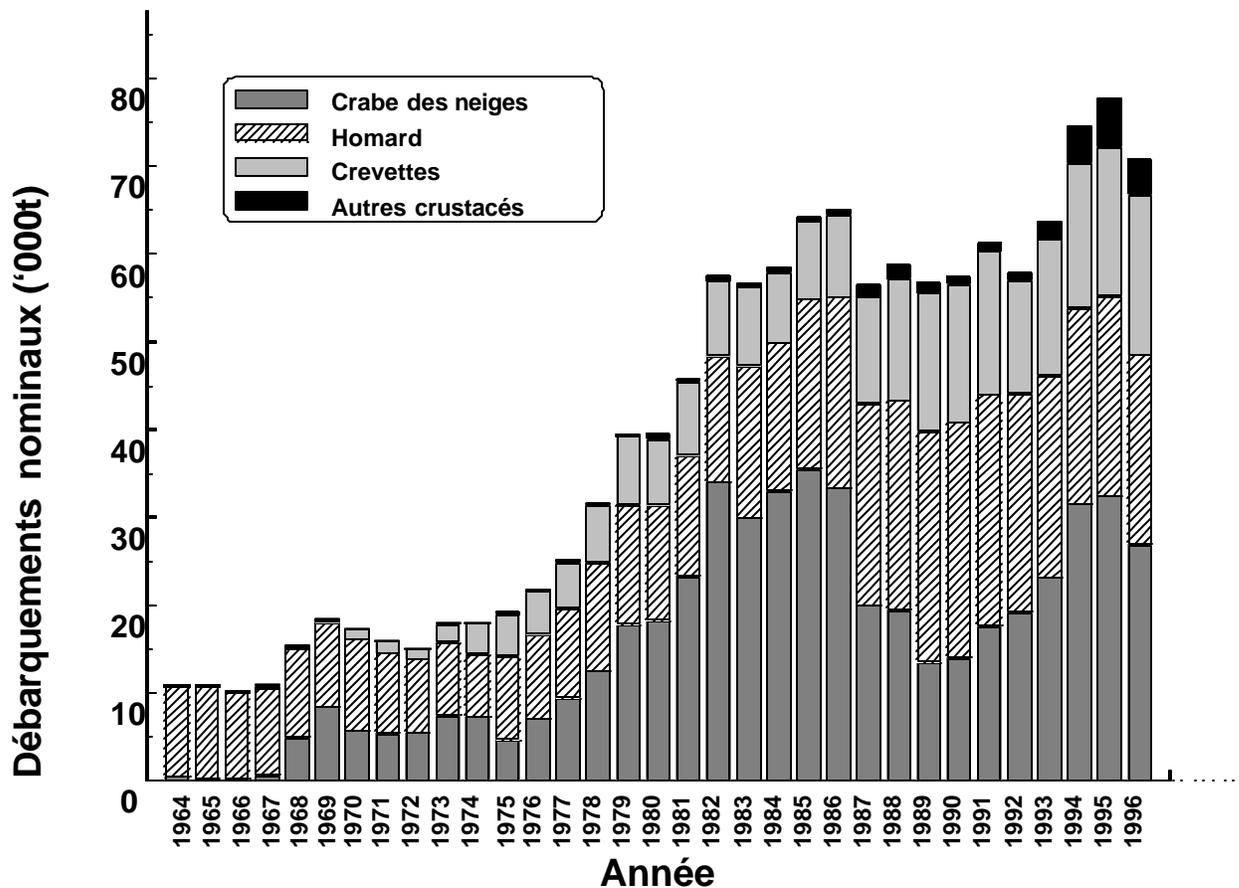


Figure 3. Débarquements nominaux de crustacés en provenance du golfe du Saint-Laurent, de 1964 à 1996. La catégorie « autres crustacés » est pratiquement toute représentée par le crabe commun.

du Golfe. Nous ne disposons cependant que de peu de renseignements sur l'abondance et le niveau d'exploitation de ces espèces.

#### *Crevette nordique*

Il existe quatre grandes concentrations de crevettes dans le Golfe que l'on retrouve dans l'estuaire du Saint-Laurent, à l'ouest de l'île Anticosti, au nord de l'île Anticosti et dans le chenal Esquiman. Elles sont gérées comme quatre stocks indépendants. La biomasse des crevettes du Golfe s'est accrue d'une façon presque continue depuis le début des années 1980. Les débarquements ont présenté une tendance semblable, le TPA (total des prises admissibles) de 1997 (20 031 t) est le plus

élevé jamais alloué. Au cours des dernières années, l'aire de répartition des crevettes du Golfe s'est largement accrue, d'importantes concentrations étant maintenant découvertes en direction du sud-est du chenal Laurentien, dans des régions où elles étaient antérieurement rares. Cet élargissement de l'aire de répartition s'explique peut-être par une réduction de la prédation par la morue et le sébaste, connus pour être les principaux prédateurs des crevettes, qui sont maintenant devenus rares.

#### *Crabe des neiges*

Le crabe des neiges vit à des profondeurs moyennes (70-100 m) sur des fonds relativement mous. La pêche cible les mâles

matures de largeur de carapace supérieure à 95 mm qui sont recrutés à la pêche vers l'âge de 10 ans. La biomasse du crabe qui était élevée au début des années 1990 est maintenant à un niveau allant de faible à moyen dans tout le Golfe. Cela s'explique par l'arrivée d'une série de classes d'âge faibles (appelé un creux du recrutement) dans la population exploitable. Les classes d'âge suivantes semblent fortes et la biomasse devrait s'accroître encore dans un proche avenir. Entre-temps, les captures et les taux de captures devraient demeurer faibles et la pêche sera affectée par le problème des crabes à carapace molle. Un phénomène semblable a déjà été observé. Ces fluctuations semblent liées à des mécanismes biologiques internes aux populations de crabes et relativement indépendants des conditions climatiques.

### ***Homard***

Le homard du golfe du Saint-Laurent se retrouve surtout sur les fonds rocheux à proximité des côtes. Il est plus abondant dans la partie sud du Golfe, mais on trouve des homards, à de faibles densités, le long de la Côte-Nord et de la côte de Terre-Neuve. La pêche du homard est gérée par une combinaison de mesures qui sont la limitation de l'effort de pêche (nombre de permis et de casiers limités et imposition de saisons), l'imposition d'une taille minimale et l'exigence de remettre à l'eau les femelles oeuvées. L'exploitation du homard est intense et les captures reposent essentiellement sur le recrutement annuel.

Les débarquements en provenance des eaux du Québec et des côtes des provinces Maritimes donnant sur le Golfe ont augmenté de façon constante, comme ceux du nord-ouest de l'Atlantique, au cours des 20 dernières années

et jusqu'au début des années 1990. Cette augmentation constante a été attribuée à la combinaison de divers facteurs environnementaux qui peuvent avoir été favorables à la survie et au recrutement du homard. Un accroissement appréciable de l'efficacité des flottilles de pêche peut aussi avoir contribué à cette augmentation des débarquements. Aux Îles-de-la-Madeleine, où les tendances de l'effort ont été examinées de façon détaillée, l'utilisation combinée d'engins plus efficaces, de bateaux plus puissants, auxquels se sont ajoutés la navigation électronique et les équipements de sondage, ont donné lieu à une augmentation appréciable de la capacité de pêche et du taux d'exploitation. Diverses tendances des caractéristiques biologiques, comme la réduction de la taille des homards débarqués et du nombre d'oeufs portés par les femelles de même que l'absence presque totale de gros homards indiquent aussi qu'il y a eu augmentation du taux d'exploitation pendant cette période.

Les captures ont commencé à décliner en 1990 et bien qu'elles soient encore supérieures à la moyenne, celles de 1996 étaient de 19 % inférieures, maximum de 1990, et le déclin s'est poursuivi en 1997. Les causes de cette baisse ne sont pas complètement connues, mais il semble que la réduction du recrutement y a joué un rôle important.

### ***Mollusques***

Plusieurs espèces de mollusques sont exploitées dans le golfe du Saint-Laurent (pétoncle, huître, mactre d'Amérique, palourde américaine, quahaug, etc.). Ces espèces vivent directement sur le fond ou enfouies dans les sédiments. Leur présence est donc fortement liée à la nature du fond. On les rencontre souvent dans des zones

définies appelées bancs. La gestion de ces ressources est généralement faite par l'imposition de saisons de pêche et de tailles minimales dans une zone relativement petite, mais certaines sont gérées par quota (mactre de Stimpson et certaines zones à pétoncles). Étant donné la multiplicité des espèces et des populations, il est difficile de donner un aperçu général des mollusques du Golfe, mais il semble que la plupart des espèces de valeur fassent l'objet d'une exploitation intense.

### ***Pétoncles***

Deux espèces de pétoncles sont exploitées dans le golfe du Saint-Laurent : le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) et le pétoncle d'Islande (*Chlamys islandica*). Le pétoncle géant est le plus courant dans le sud du Golfe tandis que le pétoncle d'Islande se retrouve surtout dans le nord, notamment de l'ouest de l'île Anticosti au détroit de Belle-Île. Ces espèces de mollusques sont celles pour lesquelles nous disposons de plus de renseignements sur l'abondance des populations. La plupart des importants bancs de pétoncles font l'objet d'une pêche commerciale, particulièrement dans le détroit de Northumberland, la région de Mingan et les Îles-de-la-Madeleine. Les indices dont nous disposons montrent qu'ils font l'objet d'une pêche intense. Ainsi, la biomasse des pétoncles des divers bancs des Îles-de-la-Madeleine est maintenant très faible, la pêche n'étant alimentée que par le recrutement annuel.

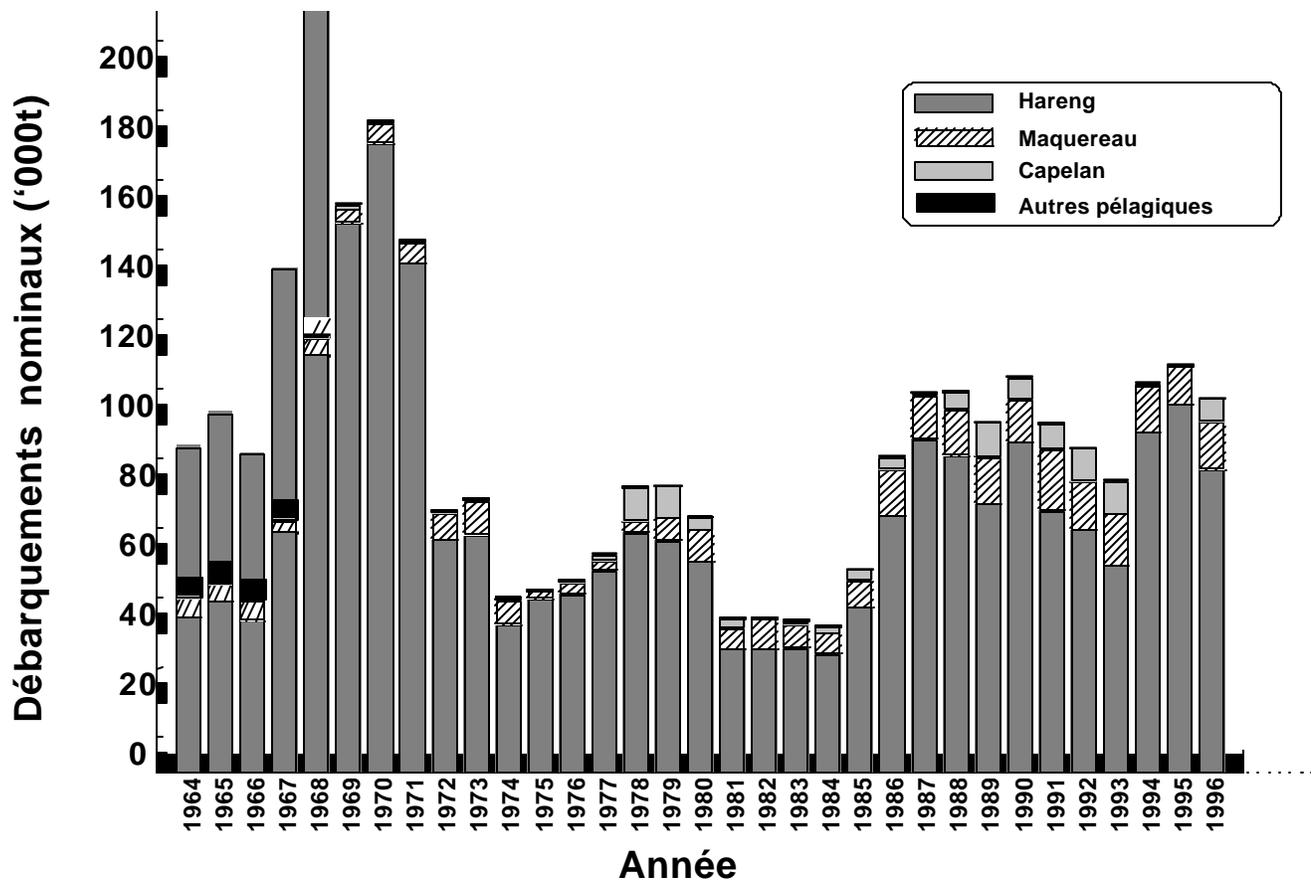


Figure 4. Débarquements nominaux de poissons pélagiques provenant du golfe du Saint-Laurent, de 1964 à 1996. La catégorie des « autres pélagiques » est essentiellement représentée par des thons et des espadons, mais leurs débarquements sont généralement très faibles.

### Poissons pélagiques

Les poissons pélagiques sont ceux qui vivent normalement dans la colonne d'eau, bien au-dessus du fond. Leur pêche dans le Golfe est dominée par celle du hareng (Figure 4) à laquelle s'ajoute une pêche relativement petite et variable du maquereau et du capelan. Une pêche du thon rouge est aussi effectuée dans le sud du Golfe.

### Hareng

Le hareng est la plus importante espèce pélagique exploitée. Quatre importants stocks ont été définis : des géniteurs de printemps et d'automne que l'on retrouve respectivement à la fois dans le nord (division 4R de l'OPANO) et le sud (division 4T de l'OPANO) du Golfe. Il existe d'autres stocks de hareng frayant au printemps et à l'automne dans la division 4S de l'OPANO, mais leurs limites et leurs rapports avec les stocks voisins sont mal définis.

Ces dernières années, le taux d'exploitation du hareng dans le Golfe a été supérieur à 24 %, valeur cible ( $F_{0.1}$ ) de gestion pour les stocks de hareng. Dans le sud du Golfe, la biomasse est actuellement en déclin après avoir atteint une pointe en 1992 qui a été suivi de classes d'âge moyennes ou inférieures à la moyenne. La biomasse des géniteurs d'automne est estimée à 230 000 t et celle des géniteurs de printemps à 80 000 t environ. Il semble cependant que la biomasse de la partie nord du Golfe se soit rétablie, ou ait même dépassé la valeur moyenne, après les faibles valeurs notées au milieu des années 1980. Une zone de la baie St-George, de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, est cependant source d'inquiétudes depuis quelques années car la composante locale des géniteurs de printemps y a été décimée par une exploitation sévère. La baie a été interdite à la pêche à la senne en 1995, mais l'arrivée de la classe de 1990, supérieure à la moyenne, a permis d'autoriser une réouverture prudente de la pêche de cette composante.

### *Maquereau de l'Atlantique*

Le maquereau pénètre dans le Golfe en été. En hiver, il se concentre au-dessus de la bordure de la pente continentale au large de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Écosse. En été, une grande partie de cette population pénètre dans le Golfe pour frayer (juin-juillet). Après le frai, les maquereaux se dispersent, notamment dans le Golfe et sur les Grands Bancs, pour s'alimenter, après quoi ils retournent vers leur lieu d'hivernage. Le maquereau ne fait pas actuellement l'objet d'une forte exploitation et sa biomasse est importante. Les fluctuations d'abondance s'expliquent surtout par celles du recrutement. Les importantes classes d'âge sont plutôt rares (ainsi en 1967, 1982 et 1988). La classe de 1988 a stabilisé la biomasse à un niveau

relativement élevé et l'abondance des jeunes poissons au sein des captures commerciales de 1995 (âges un et deux) constitue un indice de fortes poussées de recrutement en 1993 et 1994.

### *Capelan*

Le capelan est une autre importante espèce pélagique que l'on retrouve dans le Golfe, mais sa récolte est plus limitée. Il n'existe qu'une petite pêche pratiquée dans le nord du Golfe. Les débarquements sont fonction du marché et l'intérêt pour cette pêche est la plus grande lorsque les gros poissons destinés au marché des oeufs sont abondants. La biomasse du capelan est supposée élevée, mais on dispose de peu de renseignements sur sa valeur et ses variations. Le capelan constitue l'une des principales proies de la morue dans le nord du Golfe et est aussi celle d'un grand nombre d'autres espèces, comme les phoques et les animaux qui visitent le Golfe en été, notamment les baleines.

### *Poisson de fond*

La pêche du poisson de fond du golfe du Saint-Laurent a traditionnellement été dominée par celle de la morue (Figure 5), qui est souvent capturée avec les poissons plats au moment de pêches mixtes, notamment dans le sud du Golfe. Il existe aussi de petites pêches distinctes des poissons plats dans les eaux profondes du chenal Laurentien. Celle-ci vise la plie grise, le flétan de l'Atlantique et le flétan du Groenland. La pêche du sébaste est relativement récente, ne datant que du début des années 1950, mais elle est rapidement passée à la deuxième place, du point de vue des débarquements, de toutes les pêches du poisson de fond. Suite à la fermeture de la pêche de la morue, les débarquements de plusieurs autres espèces, qui

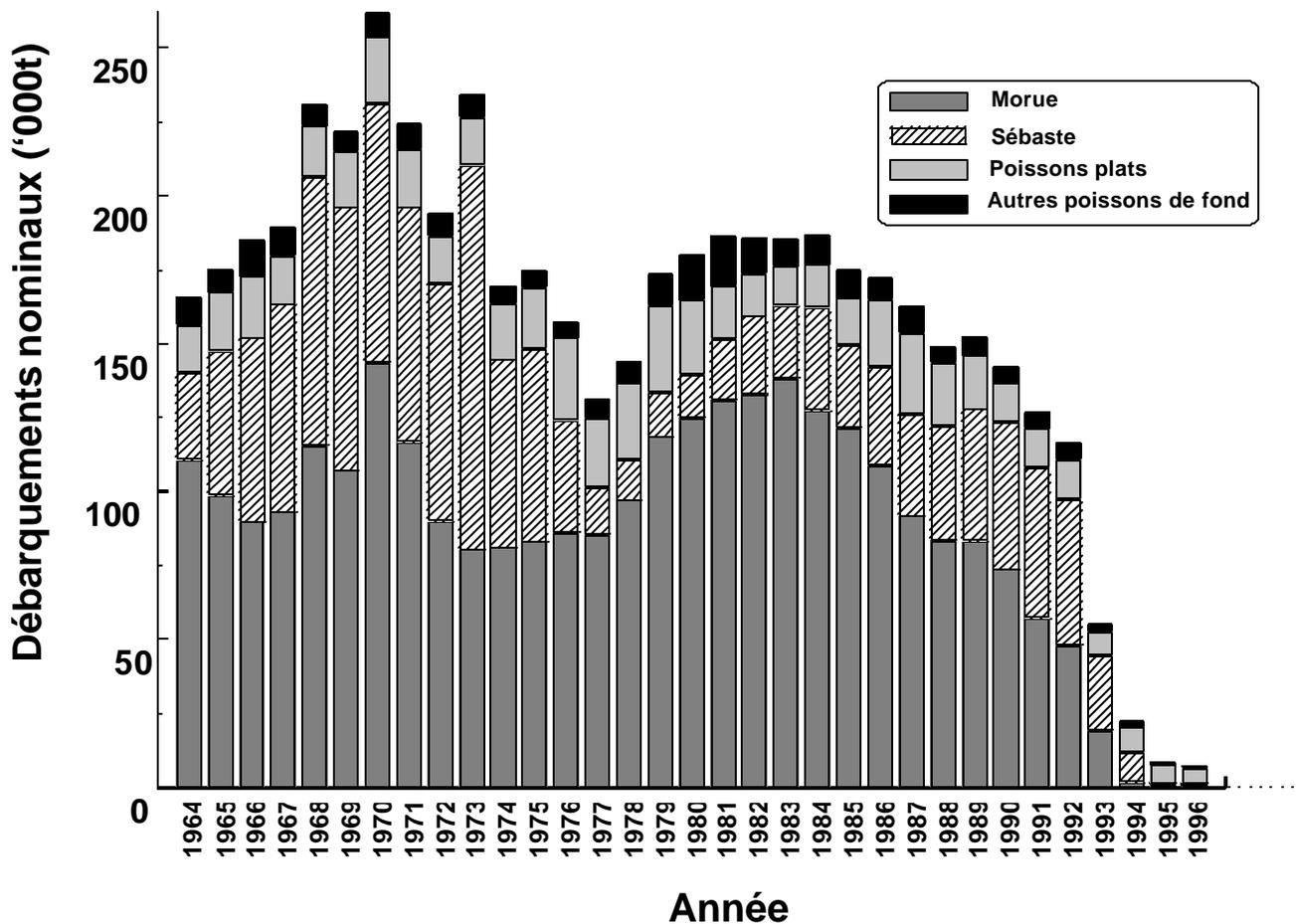


Figure 5. Débarquements nominaux de poisson de fond du golfe Saint-Laurent, de 1964 à 1996. La catégorie « autres poisson de fond » est surtout représentée par la merluche blanche

sont souvent des prises accidentelles de la pêche de la morue, ont aussi diminué. L'abondance de la plupart des stocks de poisson de fond du Golfe est actuellement très faible.

### Morue

Il existe deux stocks de morue dans le golfe du Saint-Laurent, l'un dans le sud (divisions 4T,Vn [nov.-avril] de l'OPANO) et un autre dans le nord (divisions 3Pn4RS de l'OPANO). Ces deux stocks sont actuellement très appauvris et la pêche dirigée de la morue y est respectivement interdite depuis septembre 1993

(sud) et janvier 1994 (nord). La biomasse s'est légèrement accrue depuis la fermeture de la pêche, mais cette augmentation s'explique surtout par l'accroissement du poids des poissons depuis la fermeture. En 1997, la pêche dirigée a été réouverte dans le nord du Golfe et un TPA de 6 000 t a été accordé. Dans le sud, la pêche dirigée demeure interdite, mais 2 000 t ont été autorisées pour tenir compte des prises accidentelles des autres pêches et de celles des pêches expérimentales et sentinelles.

L'abondance de la morue du Golfe a suivi une tendance semblable à celle des autres stocks du nord-ouest de l'Atlantique, particulièrement

ceux situés plus au nord. Dans le Golfe, la morue a été particulièrement abondante à la fin des années 1960 et au début des années 1980. Les taux d'exploitation étaient élevés, atteignant 35 à 45 % par an, ce qui est de beaucoup supérieur à l'objectif de gestion au niveau  $F_{0.1}$ , qui est de 16 %. Les taux d'exploitation se sont accrus de façon appréciable à mesure que les stocks déclinaient, avant la fermeture de la pêche. La récolte excessive et les mauvaises pratiques de pêche sont certainement les principaux facteurs à l'origine du déclin des stocks de morue, mais d'autres facteurs ont aussi joué un rôle appréciable. Dans le cas des deux stocks, le déclin de croissance est apparu à la fin des années 1970. Ce phénomène, allié à un recrutement plus faible, explique la faible production biologique de la morue notée depuis le milieu des années 1980. Les stocks de morue se rétablissaient donc à un taux de beaucoup plus faible tout en subissant une exploitation à la hausse. Une très légère augmentation de la croissance a récemment été notée, mais le recrutement est encore faible. Il faudra attendre plusieurs années un rétablissement de l'abondance de la morue au niveau moyen.

### ***Sébaste***

Le stock de sébaste est composé de deux espèces distinctes (*Sebastes fasciatus* et *Sebastes mentella*). Des méthodes efficaces permettant de distinguer les espèces ont été mises au point ces dernières années et l'on commence à établir des différences biologiques (répartition, reproduction) entre ces espèces, mais l'incidence de l'existence de deux espèces pour la gestion de ce « stock » n'a pas encore été déterminée. Le sébaste du Golfe semble étroitement lié à celui du chenal Laurentien (unité 2, divisions 3P4V4Wfg de l'OPANO). Ce stock et, sa pêche, ont été dominés par l'arrivée sporadique de fortes classes d'âge

(notamment celles des environs de 1946, 1956-1958, 1970 et 1980), le recrutement étant pratiquement inexistant au cours des autres années. La succession de ces classes d'âge au sein de la population a donné lieu à une importante variation des captures. La dernière classe d'âge à être recrutée de façon importante par la population exploitable est celle du début des années 1980 et aucune classe d'âge importante n'a été produite depuis lors. En l'absence de recrutement, la forte exploitation a donné lieu à une réduction importante de la biomasse du sébaste jusqu'à ce que toute pêche dirigée soit interdite en 1995. Comme il faut de sept à dix années pour que ces poissons atteignent la taille commerciale, un rétablissement appréciable du stock ne pourra être noté que sept ou huit années après une vague de recrutement notable.

### ***Plie canadienne***

La plie canadienne est le poisson plat le plus abondant du golfe du Saint-Laurent et on la retrouve surtout dans la partie sud du Golfe. Après une période d'abondance relativement élevée au milieu des années 1970, cette population s'est appauvrie et son niveau actuel est le plus faible jamais noté. La croissance et le recrutement sont faibles depuis la fin des années 1970. La pêche de la plie canadienne a toujours été caractérisée par une forte proportion de rejets de poissons de petite taille.

### ***Flétan du Groenland***

Le flétan du Groenland se distingue des autres espèces de poisson plat de par ses importantes fluctuations d'abondance liées à des variations marquées du recrutement. La récolte de cette population est intense et la réussite de la pêche dépend essentiellement du recrutement. De récentes mesures de conservation sévères (réduction de l'effort et augmentation de la taille

minimale et du maillage) ont été imposées au cours des trois dernières années. Une série de classes d'âge abondantes apparues à la fin des années 1980 explique l'augmentation de la biomasse observée au cours des deux ou trois dernières années. Il semble aussi que les classes d'âges récentes soient supérieures à la moyenne.

### ***Plie grise***

L'abondance de la plie grise a diminué de façon considérable au cours des dernières années, notamment dans le nord du golfe du Saint-Laurent, et son niveau est jugé faible.

### ***Plie rouge***

La réduction des TPA de morue a donné lieu à une augmentation de la pression de pêche sur la plie rouge dans le sud du Golfe. Cette espèce occupe surtout les habitats côtiers et il existe sans doute plusieurs populations distinctes dans le Golfe. Dans la partie sud du Golfe (4T), le niveau d'abondance de cette espèce semble être assez stable, mais des déclin ont été notés en certains endroits (notamment aux Îles-de-la-Madeleine).

### ***Flétan de l'Atlantique***

Le flétan de l'Atlantique est une espèce rare mais de grande valeur. Les débarquements récents signalés ont été très faibles (entre 100 et 200 t), mais ils étaient de beaucoup plus importants pendant la première moitié du siècle (constamment entre 1 500 t et 4 000 t pendant plus de 60 ans), ce qui montre que ce stock pourrait donner des rendements beaucoup plus élevés. Les poissons immatures constituent encore une grande proportion des captures, mais on applique de façon beaucoup plus sévère depuis 1997 les mesures de conservation visant la remise à l'eau des poissons immatures (moins de 82 cm).

### ***Limande à queue jaune***

Récemment, il y a eu un plus grand intérêt pour l'exploitation de la limande à queue jaune, surtout dans les environs des Îles-de-la-Madeleine. Cette espèce, que l'on retrouve aussi à proximité de la côte de l'Île-du-Prince-Édouard et du nord-est du Nouveau-Brunswick, semble être moyennement abondante.

### ***Merluche blanche***

La pêche de la merluche blanche a permis d'obtenir des captures moyennes supérieures à 5 000 t depuis 1960. L'abondance et l'aire de répartition de cette espèce dans le sud du Golfe ont cependant diminué de façon marquée depuis le début des années 1990. Le stock est à son plus bas niveau et le recrutement semble faible. La pêche dirigée a été fermée en 1997, mais 500 t ont été autorisées sous la forme de captures accidentelles d'autres pêches.

### ***Aiguillat commun***

Cette espèce est devenue plus abondante dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent depuis 1987. En 1995, près de 500 t d'aiguillat commun ont été récoltées par pêche dirigée. L'aiguillat avait antérieurement été signalé dans le Golfe (années 1920 et 1950). Ces poissons sont considérés comme faisant partie d'un même stock sur côte Atlantique. L'aiguillat hiverne dans les eaux profondes du large de la côte de la Nouvelle-Angleterre où il est aussi exploité. Sa présence dans le Golfe est attribuée à un agrandissement de son aire de répartition qui correspond à une augmentation de son abondance.

### ***Mammifères marins***

Quatre espèces de phoque (commun, à capuchon, gris et du Groenland) sont

abondantes dans le golfe du Saint-Laurent. On ne dispose d'aucune information sur le nombre de phoques communs dans le Golfe.

La population du phoque gris du Golfe croît à un rythme de environ 8 % par an et ce phoque se reproduit aussi sur l'île de Sable, à l'extérieur du Golfe. La production de jeunes phoques de cette dernière population s'élevait à environ 10 000 nouveau-nés en 1990 et elle s'accroît à un taux de 12,6 % par an. Certains phoques du Golfe séjournent une partie de l'année à l'extérieur et quelques phoques de l'île au Sable séjournent aussi une partie de l'année dans le Golfe. Les renseignements sur leur régime alimentaire et leur répartition sont incomplets. Certaines données sont obtenues pour la partie nord du Golfe (mai-septembre) depuis le milieu des années 1980 et, dans 4VsW ces dernières années, pour toute l'année. Nous ne disposons pas de renseignements sur le régime alimentaire pour les autres régions, notamment le sud du Golfe, 4X, 3P et 2J3KL. On estime que la quantité de morue consommée par le phoque gris de l'est du Canada a augmenté pour passer de 14 000 t environ au début des années 1980 à 62 000 t environ dans le Canada atlantique en 1996. Cette consommation se répartit à raison de 19 000 t dans 4VsW, 35 000 t dans le golfe du Saint-Laurent et 8 000 t dans les autres régions. Il a été noté, dans les premiers échantillons (avant 1988) que la plus grande partie des morues consommées par les phoques gris étaient des prérecrues. Mais dans un échantillon de 250 phoques récoltés en 1992, 50 % des morues consommées étaient de taille commerciale (plus de 40 cm). Des relevés ont été effectués afin d'estimer la production de jeunes phoques gris en janvier 1997. Les résultats devraient être obtenus au printemps de 1998 et servir à une mise à jour des modèles de

population et de consommation. Il est à souligner que les estimations actuelles de la consommation reposent sur des données obtenues entre 1984 et 1990, données qui ont été extrapolées à la période actuelle. Les renseignements dont nous disposons actuellement ne nous permettent pas d'évaluer l'incidence sur les stocks de morue du Golfe de la consommation par phoque gris du Golfe.

Le phoque du Groenland est le pinnipède le plus abondant du nord-ouest de l'Atlantique. En mars 1994, un relevé aérien a été réalisé afin d'estimer la production de jeunes phoques du Groenland dans le golfe du Saint-Laurent ainsi qu'au large de la côte est de Terre-Neuve. On a ainsi trouvé que la production de jeunes avait augmenté de 580 000 ( $\pm 78 000$ ) en 1990 à 703 000 ( $\pm 127 000$ ) en 1994. La population de 1994 est estimée à 4,1-5,5 millions d'individus.

La consommation de morue par les phoques du Groenland dans le golfe du Saint-Laurent a été estimée à partir de renseignements sur les besoins énergétiques des individus, l'effectif de la population, le régime alimentaire et la répartition saisonnière des animaux. En 1994, on estimait que les phoques du Groenland du Golfe consommaient 39 000 t de morue. Si la population a continué de croître au rythme prévu, la consommation de morue a pu augmenter et atteindre jusqu'à 43 000 t. La plus grande partie des morues consommées était des juvéniles (10-20 cm de longueur), trop petits pour être capturés par les pêcheurs commerciaux. La gamme étendue des estimations actuelles de la consommation s'explique par les incertitudes reliées au régime alimentaire et à la répartition des animaux dans le Golfe. La proportion de morue au sein du régime des phoques du Groenland le long de la côte ouest de Terre-Neuve varie entre 9 % et

20 % tandis qu'elle est inférieure à 2 % aux Îles-de-la-Madeleine et dans le haut estuaire. Les incertitudes reliées à cette proportion pour la population du Golfe dans chacune de ces zones pendant que les phoques se trouvent dans le Golfe auront un effet très important sur les estimations de la consommation de morues.

Nous disposons de peu de renseignements sur la taille de la population de phoque à capuchon. La production de jeunes en 1993 dans le golfe du Saint-Laurent s'est élevée à 3 000 nouveaux environ. Aucun renseignement n'est disponible sur le régime alimentaire des phoques à capuchon du Golfe. Des renseignements obtenus pour la région du « front » (au nord-est de Terre-Neuve) indiquent que ces animaux se nourrissent surtout de capelan, de flétan du Groenland et de sébaste. On connaît peu de choses de la relation entre les phoques à capuchon du Golfe et ceux du « front » ou de la proportion de juvéniles qui retournent dans le Golfe en hiver. Il a été tenté, à partir des données sur le régime alimentaire pour l'extérieur du Golfe, de modéliser la consommation de poisson des phoques à capuchon. Si leur régime est semblable à celui des phoques à capuchon de l'est de Terre-Neuve, on trouve que, en 1995, ils ont consommé entre 2 800 et 4 100 t de flétan du Groenland, de 1 300 à 1 900 t de sébaste, de 70 à 100 t de morue et de 20 à 30 t de capelan dans le Golfe. La moitié des poissons consommés mesuraient moins de 30 cm et 10 % seulement des flétans du Groenland et des sébastes mesuraient plus de 40 cm.

### ***Conclusion***

La situation des pêches dans le golfe du Saint-Laurent est très variable et fonction du groupe

d'espèces examiné. Des données résumées sur les stocks choisis pour chaque groupe d'espèces sont présentées dans le Tableau 1. L'état des stocks d'invertébrés est variable. Les stocks de crevette sont abondants et encore à la hausse. Les stocks de crabe des neiges ont fluctué avec le temps de façon plus ou moins cyclique. Leur abondance actuelle varie de faible à moyenne mais on prévoit une augmentation dans un avenir rapproché. Pour terminer, le homard est source de certaines inquiétudes. Bien que son abondance soit sans doute encore supérieure à la moyenne, un déclin constant a été noté au cours des six ou sept dernières années.

La situation des stocks de poissons est aussi passablement variable. Les stocks de poissons pélagiques ne sont que légèrement ou modérément exploités et leur abondance est moyenne ou supérieure à la moyenne. Par ailleurs, les stocks de poissons de fond sont, à quelques exceptions, très appauvris et, en dépit de mesures de conservation sévères (fermeture des deux pêches de la morue, de celle de la merluche blanche et de celle du sébaste) imposées au cours des quatre dernières années, on note très peu de signes de rétablissement.

Tableau 1. Résumé des renseignements sur certains stocks du golfe du Saint-Laurent choisis pour chaque groupe d'espèces pour l'année 1996.

Espèce	Stock ou région	Débarquements (t)	Recrutement	Déclin depuis 1975	Taux d'exploitation par rapport à l'objectif	Abondance	État 1996 par rapport à 1995
<b>Mollusques</b>							
Pétoncle géant	Sud du Golfe	3 328	Faible	Non	Supérieur	Faible	↓
Pétoncle d'Islande	Nord du Golfe	3 436	Moyen	Non	Normal	Moyenne	→
<b>Crustacés</b>							
Homard	Golfe	21 606	En déclin	Non	Élevé	Élevée	↓
Crabe commun	Golfe	3 804	?	Non	?	Élevée	↑
Crabe des neiges	Sud du Golfe	18 625	Faible	Non	Normal	Moyenne	↓
	Nord du Golfe	8 322	Faible	Non	Normal	Faible	↓
Crevette	Golfe	18 474	Élevé	Non	Normal	Élevée	↑
<b>Poissons pélagiques</b>							
Hareng	4T	71 807	Faible	Oui	Normal	Moyenne	↓
	4R	14 661	Moyen	Non	Inférieur	Moyenne	↑
Capelan	4RST	6 609	?	Non	?	?	?
Maquereau	N.-O. de l'Atlantique	13 771 <sup>1</sup>	Élevé	Non	Inférieur	Élevée	→
<b>Poissons de fond</b>							
Morue	4TVn[N-A]	1 142	Faible	Oui	Fermée	Très faible	→
	3Pn4RS	294	Faible	Oui	Fermée	Très faible	→
Merluche blanche	4T	154	Faible	Oui	Fermée	Très faible	→
Sébaste	Unité 1	51	Aucun	Non	Fermée	Très faible	→
Flétan du Groenland	4RST	1 944	Élevé	Non	Probabl. supérieur	Moyenne à élevée	↑
	Flétan de l'Atlantique	208	?	Non	?	Faible	?
Plie canadienne	4T	1 381	Faible	Oui	Probabl. supérieur	Faible	↓
Plie rouge	4T	745	?	Oui	?	Moyenne	→
Plie grise	4RST	493	?	?	Supérieur	Faible	↓
Aiguillat	N.-O. de l'Atlantique	365 <sup>2</sup>	?	?	?	Élevée	↑
<b>Phoques</b>							
Phoque du Groenland			Élevé	Oui	Inférieur	Élevée	↑
Phoque gris			Élevé	Non	Inférieur	Élevée	↑

**Notes :**

- Débarquements de 4RST seulement. Il n'y a qu'un seul stock dans le nord-ouest de l'Atlantique. Les débarquements totaux du stock étaient de 32 752 t.

---

**Références**

- Crabe commun du Québec. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/5 (mars 1996)
- Mactres de Stimpson du Québec. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/7 (juillet 1996)
- L'oursin vert au Québec. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/8 (juillet 1996)
- Hareng dans le sud du golfe St. Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/11
- Pétoncle d'Islande du détroit de Belle Isle. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/17
- Morue du nord du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/53 (juin 1996)
- Plie canadienne - 4T. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/55
- Plie grise - 4RST. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/56
- Flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/57 (juin 1996.)
- Aiguillat noir dans le golfe du Saint-Laurent. Lawrence. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/61 (juin 1996)
- Aiguillat commun de l'Atlantique nord-ouest. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/77
- Crabe commun du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/99
- Crabe araignée du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/100
- Mye commune du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/101
- Palourde du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/102
- Palourde américaine du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/103
- Mactre de Stimpson du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/104
- Pétoncle géant du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/105
- Huître américaine du sud du golfe. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/106
- Homard américain (*Homarus americanus*) – du sud du golfe St. Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/116
- Sébaste – État des stocks dans l'Atlantique nord-ouest. Rapport sur l'état des stocks A1-01 (juillet 1997)
- Morue du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks A3-01
- Merluche blanche du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks A3-12
- Limande à queue jaune dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks A3-16
- Plie rouge dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks A3-22
- Flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent - 4RST. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks (novembre 1997)
- Hareng du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks B3-01

Hareng de la division 4R. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks B4-01 (juin 1997)

Capelan de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks B4-0X (novembre 1997)

Maquereau bleu du nord-ouest de l'Atlantique. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks B4-04 (juillet 1997)

Crabe des neiges du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C3-01

Pétoncle du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C3-16

Crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent (Zones 13 à 17). MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C4-01 (février 1997)

Le homard des eaux côtières du Québec. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C4-05 (avril 1997)

Crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C4-06 (mai 1997)

Pétoncles des eaux côtières du Québec Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks C4-07 (juin 1997)

Conditions océanographiques dans le golfe du Saint-Laurent en 1996. MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks G4-01 (juin 1997)

***Pour en savoir plus :***

***Contact:***

*Dominique Gascon*

*Tél. (418)775-0631*

*Télec. (418)775-0740*

*Courriel : [gascond@dfo-mpo.gc.ca](mailto:gascond@dfo-mpo.gc.ca)*

*Robert O'Boyle*

*Tél. (902)426-7070*

*Télec. (902)426-1506*

*Courriel : [oboyle@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:oboyle@mar.dfo-mpo.gc.ca)*

**Publié par**

**Secrétariat Canadien pour l'Évaluation des Stocks**

Ministères des Pêches et des Océans

200, rue Kent

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0E6

courrier électronique: [csas@dfo-mpo.gc.ca](mailto:csas@dfo-mpo.gc.ca)

ISSN 1480-4921

Également disponible sur le site internet:

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

On peut obtenir des copies supplémentaires du présent document à l'adresse ci-dessus

*The English version of this document is available at the above address.*



Fisheries and  
Aquaculture  
Canada

Science



Pêches et Océans  
Canada

Sciences